



Commission à la Vie Sociale ESAT – Site de Cravanche Jeudi 12 Février 2026 à 10h

Présents :

Représentants des travailleurs : Gilles BOUCARD , Laurent CURNIER, Claire BOSCH.

Représentant des salariés : Aurélien LAINE

Représentant de l'Adapei : Patrick BONNET

Animation : Corinne REDERSDORFF, Directrice.

Validation du compte-rendu

Les participants valident le compte-rendu de la réunion de site du 20 octobre 2025 à l'unanimité.



Le calendrier 2026 de l'ESAT



Congés d'hiver 2025

Du mercredi 24 décembre 2025
au samedi 03 janvier 2026.
Reprise le lundi 05 Janvier 2026.

Soit 6 jours de CP
dont 1 CP 2026
le vendredi 2 janv



Congés d'été

Du lundi 03 août
au samedi 22 août 2026.
Reprise le lundi 24 août

Soit 15 jours de CP
2026



Congés d'hiver 2026

Du lundi 28 décembre 2026
au samedi 02 janvier 2027.
Reprise le lundi 04 Janvier 2027.

Soit 4 jours de CP 2026



Jours offerts restants

Vendredi 15 mai 2026
Lundi 25 mai 2026
Mardi 16 juin 2026 après-midi
Mardi 2 déc. 2026 après-midi

Chaque travailleur :

- a reçu le calendrier de l'ESAT pour l'année 2026.
- doit renseigner son calendrier prévisionnel de congés et le donner à son moniteur

Les moniteurs prennent en compte les souhaits des travailleurs mais veillent aussi à la continuité du service. Tout le monde ne peut pas être en congés en même temps.

Quand un jour offert tombe sur un jour non travaillé, il n'y a pas de « récupération » du jour offert.

La fête de fin d'année : vos retours



Cette année, la fête de fin d'année s'est déroulée à la salle des fêtes de Belfort

Le vendredi 12 décembre après-midi

Il y avait de la musique, de la danse, des jeux, un atelier créatif.

Qu'en avez-vous pensé ?

Les élus n'ont pas de retours de l'ensemble des travailleurs.

Ils donnent leur avis :

- C'est dommage, il y a eu beaucoup de restes de café alors qu'on a refusé de nous resservir.
- C'est dommage, à l'atelier créatif, chacun est un peu dans son coin. On ne crée pas de lien entre nous.
- On a partagé une partie de tarot, c'était bien mais c'est moi qui ai apporté mon propre jeu de cartes, l'ESAT n'en mettait pas à disposition.

Tous les travailleurs du site de Cravanche ont pu partager un repas à la Jonxion le 22 décembre.

Les travailleurs de Jonxion ne pouvaient pas tous participer à la fête de fin d'année.

Mais ils sont allés tous ensemble au marché de Noël de Montbéliard, le 23 décembre en fin de journée.

Les relais mis en place en l'absence de Nicolas WALGER, chef de service.



En l'absence de Nicolas, il y a plusieurs cadres qui interviennent pour assurer le bon fonctionnement du site, en plus de l'équipe en place :

- Corinne REDERSDORFF, directrice du secteur, assure le pilotage global.
- Thierry FURSTER, directeur adjoint, responsable de l'ESAT des Hauts de Belfort est l'interlocuteur des personnes de l'Atelier Maroquinerie et des prestations. Il est présent deux demi-journées par semaine sur le site de Cravanche.
- Déborah RYCHEN, la responsable du Pôle Accompagnement, est l'interlocutrice privilégiée de l'équipe Jonxion (PP / accompagnement quotidien)
- Nadège BERNARD, la responsable Qualité-Sécurité-Environnement.

Aurélien LAINE, coordinateur des prestations de service, est également le relais privilégié du site auprès de l'équipe de direction.

L'activité économique du site / les projets

Globalement, il y a une belle activité sur le site de Cravanche, à l'atelier Maroquinerie, aux Pauses Café et pour l'ensemble des prestations.



Côté maroquinerie

Les commandes Hermès sont régulières et importantes.

Nous faisons encore appel à des partenaires pour nous aider à réaliser les volumes

demandés.

Nous avons réalisé un nouveau produit, un protège-nuanciers pour un professionnel.
Nous développons plusieurs prototypes pour Hermès : porte-clé, housse de téléphone avec protection des écouteurs, éventail.

Côté prestations

Nous avons obtenu des travaux complémentaires, réguliers ou ponctuels.

Nous réalisons :

- Chaque semaine la collecte des bio-déchets pour Arabelle Solutions
- Chaque semaine aussi, l'approvisionnement en bouchons d'oreille pour les bâtiments Arabelle Solutions.
- De manière ponctuelle, le vidage des bacs de retention pour Arabelle Solutions et le marquage des zones extincteurs.
- Deux fois par an l'entretien des locaux du stockage d'Aubade

Projet important

Nous souhaitons créer un pôle d'activités « Entretien de locaux » avec les équipes existantes sur Belfort et sur Cravanche

L'objectif est double :

- Mieux accompagner les parcours professionnels des équipes « Entretien de locaux »
- Sécuriser et développer l'activité économique.

Nous souhaitons notamment :

- Développer les dynamiques de professionnalisation, et l'attractivité du métier via
 - o la réalisation d'évaluations régulières
 - o la développement des formations, au poste de travail ou avec l'appui d'organismes externes
 - o le développement de la polyvalence
 - o le déploiement de démarche de reconnaissance des compétences : RSFP / VAE
 - o des expériences nouvelles en milieu ordinaire (duoday, PMSPMP, prestations autres...)
- Améliorer les conditions de travail, notamment en faisant évoluer l'équipement à disposition (Mécanisation)
- Consolider les effectifs pour se donner le temps et les marges de manœuvre nécessaires au développement des compétences et ne pas fonctionner en flux tendus.

La préparation des projets personnalisés

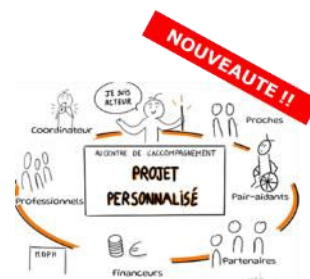
Tous les travailleurs de l'ESAT ont un projet personnalisé (PP)
Ils sont accompagnés par les professionnels pour construire leur PP, définir des objectifs, mettre en œuvre des actions.

Pour améliorer nos pratiques, nous avons décidé de :

- Former tous les professionnels
- Réfléchir ensemble à comment faire mieux

En particulier, nous avons créé de nouveaux outils pour permettre aux personnes accompagnées d'être acteurs de leur projet.

Nous avons créé un outil pour recueillir les souhaits des personnes accompagnées
Nous avons créé un modèle de PP plus facile à lire et à comprendre.



Nous allons tester ces nouveaux outils tout au long de l'année 2026.

Les TIR – Temps d'information réguliers



Depuis début septembre, nous avons lancé les **TIR**.
TIR, ça veut dire « **Temps d'informations réguliers** ».

Objectifs :

Vous donnez des informations régulièrement sur la vie de l'ESAT et de l'Adapei.

Répondre à vos questions

Faire remonter vos idées.

Les TIR sont en place dans tous les ateliers.

Les travailleurs ont tous accès, en même temps, aux mêmes informations transversales : informations de la direction, du service Qualité, du Pôle Accompagnement.

Que pensez-vous des TIR ?

- C'est intéressant, ça donne accès à de l'information régulière.
- Les personnes intervenant en prestations individuelles ne sont aujourd'hui pas concernées. Nous allons réfléchir à une organisation.
- A l'atelier Maroquinerie, nous avons déjà de l'information très régulièrement.

Les réponses à vos questions

Les questions qui relèvent de la commissions de site de Cravanche

Question n°1 : La charge de travail de l'équipe « Entretien de locaux » augmente. Peut-il y avoir une valorisation ? Actuellement, les équipes sont démotivées, on leur en demande toujours plus.



L'équipe « Entretien de locaux » intervient pour des travaux ponctuels : vidage de bacs de rétention, entretien ponctuel de certains locaux.
Cela fait partie de ses missions.

Cela permet le développement des compétences, la découverte de nouvelles tâches et de nouveaux environnements de travail.

Ces travaux complémentaires sont une reconnaissance de la qualité du travail de l'équipe. Et une marque de confiance de la part des clients.

Le moniteur veille à l'organisation du travail et à la charge de travail de l'équipe.

Il n'y a pas de valorisation en termes de salaire.

Si l'ESAT augmente la rémunération des travailleurs, l'AAH diminue.

Et les revenus du travailleur sont identiques.

Question n°2 : L'ESAT ne collecte plus les bleus de travail, chaque travailleur doit faire sa lessive. Pourquoi ? L'ESAT ne doit-il pas prendre en charge l'entretien des vêtements de travail ?



C'est l'ESAT qui doit assurer l'entretien des vêtements de travail. L'ESAT a mis en place une nouvelle organisation depuis septembre 2025. Les travailleurs doivent remonter leur tenue sale sur le site de Cravanche, lors des TIR. Il n'y a plus de collecte dans chacun des bâtiments. Cette organisation ne fonctionnait pas. L'ESAT « courait après » les travailleurs pour récupérer les tenues à nettoyer. L'ESAT a choisi de responsabiliser chacun.

Il semblerait toutefois qu'il y ait des couacs dans la nouvelle organisation. Certaines semaines, il n'y a pas de TIR. Donc les travailleurs ne remontent pas sur le site de Cravanche et leur tenue de travail n'est pas nettoyée.

Nous allons donc analyser la situation et les besoins et ajuster l'organisation.

Question n°3 : Les travailleurs de Jonxion ne sont souvent pas concernés par les événements collectifs proposés par l'ESAT (soutien, sorties...). Peut-on davantage s'adapter à leur planning ?



Les travailleurs de Jonxion ont accès à de nombreux accompagnements, en fonction de leur projet et de leur besoin : accompagnement Santé, accompagnement mobilité, accompagnement social, soutien psychologique...

Ils ne peuvent pas tous participer aux fêtes organisées par le secteur. Mais une sortie spécifique leur est systématiquement proposée.

Question n°4 : Les travailleurs de Jonxion doivent participer aux ateliers d'éducation à la vie intime affective et sexuelle, même si ce n'est pas leur choix. Les travailleurs doivent-ils se rendre à la formation par leur propre moyen ?



Les ateliers d'éducation à la vie affective et sexuelle s'adressent à tous les travailleurs de l'ESAT.

Les travailleurs de Jonxion, autonomes dans leur déplacement, viennent en bus jusqu'au site de Belfort pour participer à ces ateliers. Le déplacement se fait sur le temps de travail.

Si une personne n'est pas autonome dans ses déplacements, alors l'ESAT met en place un système de navette.

Question n°5 : Des travailleurs de Jonxion souhaitent avoir des formations pour lire l'heure avec aiguille, pour savoir lire les instructions et peser les ingrédients. Est-ce possible ?



L'équipe du Pôle Accompagnement va étudier cette demande. Il est important que chaque travailleur remonte ses souhaits et ses besoins de formation au moniteur d'atelier.

Chaque année, l'ESAT construit un plan de formation à partir des besoins de formation exprimés par les travailleurs et identifiés par les moniteurs. L'ESAT fixe aussi des priorités de formation et ne peut malheureusement pas répondre à toutes les demandes.

Question n°6 : Lors de la préparation de la commission de site à Jonxion, les travailleurs ont noté « la présence, intentionnelle ou pas du moniteur à proximité ». Peut-on rappeler l'importance de la confidentialité des échanges entre travailleurs ?



Nous allons rappeler l'importance de la préparation du CVS pour les travailleurs et le besoin de confidentialité.

La présence du moniteur « à proximité » ne témoignait aucunement d'une volonté de s'immiscer dans les échanges. La directrice rappelle l'importance de travailler dans la confiance et de ne pas prêter de mauvaises intentions.

Les questions qui relèvent du CVS

Question n°1 : Les personnes qui habitent loin et qui ne peuvent pas prendre les transports en commun peuvent-elles bénéficier d'une indemnité transport de la part de l'ESAT ?



La directrice a déjà apporté une réponse à cette question en CVS du Secteur.

Question n°2 : Quel est l'objectif des questionnaires « addictions » ?



La direction apportera des précisions à tous lors du CVS du mois de mars.

Question n°3 : Pouvez-vous clarifier le fonctionnement des remboursements Optymo ?



La direction apportera des précisions à tous lors du CVS du mois de mars.

L'ESAT prend directement en charge 50% de la facture Optymo. Le travailleur ne paie que 50% de la facture Optymo.

Question n°4 : Y a-t-il des évolutions prévues pour l'organisation des repas du midi ? 90% des personnes sont satisfaites du système actuel qui permet d'accéder à un repas à 4.22 €.



La direction a déjà apporté une réponse à ce sujet en CVS du Secteur.

La direction va lancer un groupe de travail pour réfléchir à l'évolution du système de restauration mis en place pour les travailleurs de l'ESAT.

Il n'est pas question de supprimer l'offre de restauration pour les travailleurs de l'ESAT.

Question n°5 : L'ESAT peut-il verser les paies plus tôt ?

L'ESAT peut-il mettre à disposition le bulletin de rémunération plus tôt sur Digipost ? Les travailleurs ont besoin de leur bulletin pour faire leurs déclarations.



La direction apportera des précisions à tous lors du CVS du mois de mars.

L'ESAT verse les paies entre le 25 et le 28 du mois.

L'ESAT ne peut pas verser les rémunérations plus tôt, ce n'est pas possible.

L'ESAT dépose le bulletin sur Digiposte une fois les paies finalisées, généralement avant la fin du mois.

L'ESAT ne peut pas les déposer plus tôt.

Question n°6 : En novembre, il y a eu une régularisation de la prise en charge de la mutuelle. Cette régularisation a eu un impact sur les ressources des travailleurs lors de la déclaration de ressources pour les droits CAF. Est-ce normal ?



La direction apportera des précisions à tous lors du CVS du mois de mars.

Effectivement, l'augmentation de la prise en charge de la mutuelle par l'ESAT peut avoir des incidences, positives ou négatives, sur le montant de l'AAH, de la prime d'activité et de l'allocation logement.

Les questions individuelles qui relèvent du délégué des travailleurs

Question n°1 : Un travailleur de Jonxion souhaite faire des stages extérieurs. Il dit que les demandes n'aboutissent pas. Il n'est pas satisfait.

Le travailleur est invité à contacter le délégué des travailleurs s'il estime que ses droits ne sont pas respectés.

Pour rappel

Les comptes-rendus de CVS,
des commissions de site,
et des CQVT sont disponibles

- Dans les Espaces ressources de chaque site
- Via l'espace Documentation du Livret d'accueil Numérique de l'ESAT.



Scanne moi